

vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde

Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services



Paro15 4993

F 220556

Rési code :

O Antwerpen-Limburg

O Brabant

- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

O Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.

éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire

O Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

tél: 03 221 86 11 tél: 02 674 57 11

O Oost & West -Vlaanderen

Q Wallonie

Rapport n°:.

tél: 09 244 77 11

tél: 081 432 611

1

PROCÈS	VEDRAL D'EYAMEN	DEC	ONFORMITÉ	ET/OI	I DE VISIT	E DE CONTRI		E D'UNE	INSTALLAT	TION ÉLE	CTRIC	HE BASSE TEN	SION		
COLOR BORRON DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF TH	e des travaux :	e DL C	Installation : Propriétaire / gestionnaire :												
	Nom Dró		Allon	F10	Proprietaile / gestionnaile .										
Nom, Prenor	n:K.AK.A.		Nom, Pré		Las G	1.									
N° carte d'id	entité :		CP + Comm		126	Mag	- P. T. T.	La servición de la constante d La constante de la constante d	V				gente		
N°TVA · RE	9-1498 60	C	Cr - Comm	Tél.:	*,7 5.4	1		Agendage	25						
Bases de l'e	examen : Règlement	G énér	al sur les I nsta		s Electrique	es (RGIE)		0		<u> </u>					
Amise en usage Om			odification O extension					SArt 86 O Art		t 271bis 600		Inité d'habitation			
(2) Art 2/U	O mobile						O Art 87		O Art 278		Unité de travail domestique				
O Art 271 O périodique O c			ontrôle O					3 Art 88	O Art	1		communes	ique		
O Art 276 : renforcement O Art			276bis : vente d'une unité d'habitation) Art	O Art			le travail			
	nérales de l'installa	tion él	ectrique :					<i>> 140</i>	10741		Omic c	io siavan			
	EAN	T							N non com	muniqué	iqué 🔗 Compt. kWh non placé				
Données			Index form:												
distributeur		npt. kWh n°:													
		ection branchement (A): O20 O25 O32 O40 O50 O63 O80 O100 O n°:													
Données installation		19 23			O 3N400		-			Type de	prise o	de terre :			
		rant nominal maximum (A): O20 O25 O32 050 O63 O80 O100 O b boucle de terre O barres / piquets													
	Câble d'alimentation	tablea	u principal :		X ./.Q	mm² - Type	:		1.3	0					
	Dispositif diff. gén. :	ositif diff. gén. :													
Description															
installation															
. ,					_/								.,		
Mesures - te	ests - contrôle visue	I - sce	llés :		*										
Contacts of	dir. Ontacts in	dir.			Appareils							Contrôle bcl de dé	faut		
A Résistanc	e de dispersion de la	prise c	le terre: 4.,	ξ. Ω	Ø Isolem	nent général : 🌡		3. MΩ	Continuité de terre		re C	Test dispositif d	iff.		
Le dispositif	différentiel général:	O était	plombé 🤌	a été	plombé	O n'a pas été	plo	ombé C	ne peut pa	as être plo	ombé				
Infractions -	Remarques (pour l	a sign	fication des d	odes	éventuels	: voir au vers	so)) -							
Infractio	ns	2													
Nouvel	le						1.	/ 							
installati	on											********			
- A 11															
Ø Néa	nt	6													
Infractio	ns	;													
Installati															
existan	te														
- L W															
Néa	nt						1		***************************************						
												Visa GRD ou man	dataire		
Remarqu	ies												(Marie and American		
→ Néai	nt											1	Memoran de la comp		
65"						AV-9-50	Parameter				9				
Conclusion	(s):							L'instal	Macanta and a state of	emperation section	TRUE SERVICE	econtrôlée avan			
D La nouvel	le installation est co	onform	e n'est pe	as cor	nforme a	au RGIE.			umourous and a second		MANUSCO CONTROL		(*)		
O.L'installati	on existante est co	onform	n'est po	as cor	iforme a	au RGIE:		0	par le mêm	e organi	sme de	contrôle.			
Agent visite	eur:	*							Pour I	Pour le Directeur Général : Signature					
Nom: Alern			Agent n°: 2-15 Date: 27 08 0012						of the second second	A Alone					
Annexe(s):	O Schéma(s) de po	osition	·	Schér	ma(s) unifil	aire(s): 7		O			-	OF OF D			
	al doit être conservé dan											la présence d'élect	ricité		